[Text]

I should also say that the Canadian economy and Canadian society are changing. In the 1990s, we will see a need for new social initiatives, new kinds of social programs and reform on a large range of the programs in place now. I do not make that statement as a motherhood statement. I think that people in almost all the federal and provincial government departments involved with major social programs would agree that many of those programs are reaching points of crisis which will require substantial reform. I refer to such areas as healthcare funding, education funding, social assistance funding and so on. We have already seen this crisis stage in relation to unemployment insurance. Other such areas that will reach this stage soon are treatment of young offenders, the development of communitybased services for seniors and so on. We are not at a stage where we have put in place a mature social services system in this country. We have come to a plateau of development, I think, in the overall evolution of the welfare state, in a sense, but we will also very rapidly be facing a need for reform in a number of specific program areas, and there will be a requirement for federal manoeuvrability.

Therefore, for those reasons, I do not think tax reform is more appropriate to reduce federal revenues. I think it is appropriate to reduce the inequities of a sort of upside-down welfare system that the current system of deductions and exemptions represents. It is a system that tends to undermine the intended progressivity of the tax system.

Tax reform is needed in order to get the poor off the tax rolls. Our brief provides information as to the fact that there are large numbers of very low-income people who are paying substantial amounts of both income tax and consumption taxes. In my opinion, tax reform is necessary to begin to harmonize the tax and the transfer systems in an effort to move towards a tax-based, non-stigmatized basic income security system. I say a basic income security system because I do not think that we will ever get beyond the need for short-term types of adjustment and welfare programs. I am not suggesting that. However, we should be looking towards having a basic income security system that does use the tax system.

I would like to make a quick comment on the government proposals. In the brief, we have identified a number of concerns and I would categorize them under three main headings that I would say are faults in the government proposals.

The Chairman: I am sorry, I missed your word?

Mr. Hunsley: I am sorry, Mr. Chairman, I said, "... that are faults; that are inadequacies in the government proposals." They are areas where the issue is at fault.

The Chairman: I see.

Mr. Hunsley: The first is the significant tax break and, in my opinion, the unneeded tax break, that the proposals

[Traduction]

concrétise et si l'Accord constitutionel est ratifié. La réforme fiscale ne devrait, selon nous, pas être de celles-là.

Je devrais ajouter que l'économie et la société canadiennes sont en mutation. Dans les années 1990, nous aurons besoin de nouvelles initiatives sociales, de nouveaux types de programmes sociaux et il faudra apporter des changements à une vaste gamme des programmes en place à l'heure actuelle. Il ne s'agit pas d'un truisme. Mais la plupart des fonctionnaires des ministères des gouvernements fédéral et provinciaux ayant affaire aux principaux programmes sociaux conviendraient qu'un grand nombre de ceux-ci en sont à un point critique et qu'ils vont nécessiter une réforme en profondeur. Je fais allusion, entre autres, à des domaines comme le financement des soins de santé, de l'enseignement, et de l'assistance sociale. Le régime d'assurance-chômage est déjà passé par ce stade critique. D'autres vont l'atteindre bientôt, comme ceux des jeunes contrevenants et de la mise en place de services communautaires pour les personnes âgées. Notre système de services sociaux n'a pas encore atteint sa pleine maturité. L'évolution de l'Étatprovidence a, en un certain sens, atteint un plateau, mais il faudra très bientôt effectuer des réformes au titre d'un certain nombre de programmes précis et le gouvernement fédéral aura alors besoin d'une marge de manœuvre.

C'est pourquoi la réforme fiscale ne doit pas, à mon avis, entraîner la réduction des recettes fédérales. Elle devrait plutôt s'attacher à aplanir les inégalités d'une sorte de système de bien-être social à l'envers que constitue le système actuel d'exonérations et d'exemptions. C'est un système qui tend à porter atteinte à la progressivité que l'on a voulu établir dans le régime fiscal.

Une réforme fiscale s'impose pour soustraire les pauvres à l'impôt. Nous indiquons dans notre mémoire qu'un grand nombre de gens à très faible revenu paient des sommes élevées d'impôt sur le revenu et de taxes à la consommation. À mon avis, la réforme fiscale est nécessaire pour commencer à harmoniser les systèmes fiscaux et de transfert, afin de nous acheminer vers un régime de base de sécurité du revenu s'appuyant sur le régime fiscal. Je parle d'un régime de base de sécurité du revenu, parce que je ne crois pas que nous allons un jour nous rendre au-delà de la nécessité d'appliquer des programmes de redressement et sociaux à court terme. Ce n'est pas ce que je propose, mais il y aurait néanmoins lieu de chercher à instituer un régime de sécurité du revenu s'appuyant sur le régime fiscal.

Je voudrais faire un bref commentaire sur les propositions du gouvernement. Nous avons, dans notre mémoire, énoncé un certain nombre de préoccupations que je classerais sous trois rubriques qui constituent, j'en ai bien peur, des lacunes que comportent les propositions du gouvernement.

Le président: Je m'excuse, je n'ai pas bien compris?

M. Hunsley: Je suis désolé, monsieur le président, j'ai parlé des lacunes que comportent les propositions du gouvernement. Ce sont des mesures incorrectes.

Le président: Je vois.

M. Hunsley: La première est l'importante et, à mon avis, inutile concession fiscale prévue pour les contribuables à